



Annexe B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



23082961

e,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

14 JUIN 2023

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0428 066 443**

Nom

(en entier) : **Manutimo**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Bruxelles, 104 à 1410 Waterloo**

Objet de l'acte : **Transfert du siège social**

Il ressort d'une décision du collège communal de Waterloo du 13 juin 2022 que le bâtiment où est situé le siège social de la société devient le numéro 102 B (anciennement numéro 104).

1) Transfert du siège social

L'adresse du siège social de la société est donc la suivante : Chaussée de Bruxelles, 102 B à 1410 Waterloo.

2) Pouvoirs

A l'unanimité, les administrateurs désignent comme mandataire spécial la SRL ATALEX, représentée par Mme Catherine WITTAMER, avec faculté de subdéléguer, aux fins d'accomplir les formalités nécessaires auprès du Moniteur Belge et de la Banque Carrefour des entreprises et à la TVA et auprès de la Poste (MutaPoste) du chef des résolutions prises ci-dessus. Le mandataire pourra, au nom de la société, faire toutes déclarations, signer tous actes et documents nécessaires ou utile à l'exécution du présent mandat.

Fait à Waterloo, le 8 juin 2023

SRL ATALEX

Mandataire

Représentée par Catherine WITTAMER

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).